

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES PERMIS DE TRAVAIL POUR LES ÉTUDIANTS— DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné la frustration et la grande anxiété qui sont le lot de milliers d'étudiants d'universités canadiennes qui doivent obtenir un permis pour travailler cet été, le ministre fera-t-il une déclaration dans quelques jours pour éclairer ce problème très difficile?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ferai des commentaires sur cette affaire devant le comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration demain après-midi, je pense.

M. Andrew Brewin (Greenwood): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Peut-être celle-ci se présente-t-elle sous la forme d'une recommandation au ministre. Le ministre dans sa déclaration voudra-t-il clarifier le point suivant: donnera-t-on aux étudiants, au moyen de permis de travail d'été, la possibilité de continuer leurs études?

* * *

LES CANAUX

LE SYSTÈME DU TRENT—LE RAPPORT COURTS— DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et elle se rapporte à l'étude conjointe effectuée par son ministère et le gouvernement de la province d'Ontario sur le système du canal Trent, connu sous le nom de rapport Courts. Le ministre fera-t-il une déclaration relative à la suite à donner à ce rapport?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de faire une déclaration à la Chambre, mais je peux dire à l'honorable député que nous avons constamment des discussions avec le gouvernement de l'Ontario et qu'il s'agit d'un travail effectué conjointement, parce que certaines parties du canal se trouvent sur des propriétés du gouvernement provincial, et d'autres parties sur des propriétés fédérales. Nous essayons d'unir nos efforts pour en arriver aux résultats les plus concrets possible.

* * *

L'AGRICULTURE

DEMANDE DE RÉDUCTION DES IMPORTATIONS DE BÉTAIL DE BOUCHERIE DES É.-U.

[Traduction]

M. William C. Frank (Middlesex): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre de l'Agriculture. Étant donné qu'en répondant à une question posée par mon collègue vendredi dernier, le ministre a précisé qu'il

Questions orales

ignorait que des milliers de bestiaux étaient importés au Canada et, comme il est tout à fait clair que le Canada, surtout l'Ontario, absorbe une part beaucoup trop importante de bétail sur pied importé des États-Unis, le ministre et le gouvernement ne croient-ils pas que la situation soit assez grave pour réduire ces importations en ayant recours aux pouvoirs dont le gouvernement dispose pour parer aux situations d'urgence, soit la légalité du résidu inconnu de stilbestrol?

M. l'Orateur: Ce sont des instances plutôt qu'une question. Le député est prié de croire qu'on a pris note de ses instances.

* * *

AFFAIRES INDIENNES

LE JUGEMENT RELATIF AU DÉPÔT PAR LA FRATERNITÉ DES INDIENS D'UN AVIS D'OPPOSITION PORTANT SUR LA MAJEURE PARTIE DE LA VALLÉE DU MACKENZIE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle se fonde sur des dépêches selon lesquelles le juge Morrow de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest aurait accordé la permission de déposer un avis d'opposition au nom de la Fraternité des Indiens des territoires concernant la majeure partie de la vallée du Mackenzie. Le gouvernement a-t-il l'intention de donner suite à cette décision si elle s'avère exacte, et, si oui, comment s'y prendra-t-il?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, à mon avis, l'honorable député n'a pas très bien lu les journaux à ce sujet. Le juge a pris la cause en délibéré; il n'a pas rendu de décision définitive. Il a donné la permission aux parties de préparer leur cause, et une audition aura lieu le 15 mai. Selon moi, le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial feront des instances comme les Indiens, comme il se doit.

[Traduction]

M. Nielsen: J'ai une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur; elle porte sur les audiences qui auront lieu devant le juge Morrow. Le gouvernement a-t-il l'intention de s'y faire représenter par un légiste?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, la décision n'est pas prise à ce moment-ci, mais j'imagine que c'est oui.

LA CONCESSION DE TERRAIN ACCORDÉE À LA COMINCO (WRIGLEY)—LA CONSULTATION DES AUTOCHTONES

[Traduction]

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Pourrait-il dire à la Chambre si le permis d'utilisation de terrain octroyé en mars à la Cominco, à Wrigley, a été délivré après avoir consulté les indigènes de cette région?